

N/REF : 22/12/2025 15H42 C:265023 I:33807
V/REF : TEL
V/Appel du Lundi 22/12/2025 a 15H42

SEROTIN NICOLE

**190 CHEMIN DE SAVARDIN
38330 MONTBONNOT**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 29 Décembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 190 SAVARDIN MONTBONNOT
MME SEROTIN NICOLE 06 32 62 44 27 OU 04 76 90 00 17
TARIF 471,24 E TTC EN CHEQUE
OK 19 T

MOTIF : INTERVENIR POUR VIDANGE FOSSE SEPTIQUE 3M3
Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 29/12/2025 A 08H15
VIDANGE ET POMPAGE DE LA FOSSE SEPTIQUE
ENVIRON 3,5M3
CURAGE ENTREES ET SORTIES
CONTROLE BON ECOULEMENT
EVACUATION DES DECHETS EN CENTRE DE TRAITEMENT AGRÉE

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Pomp.fosse sept/BAG 1h+Dépl.21 a 30km	1	428,40	428,40
TOTAL H.T.				428,40
T.V.A. a 10,00%				42,84
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>471,24</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Janvier 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN